



TRANSITION ECOLOGIQUE LA MEUSE EN ACTIONS



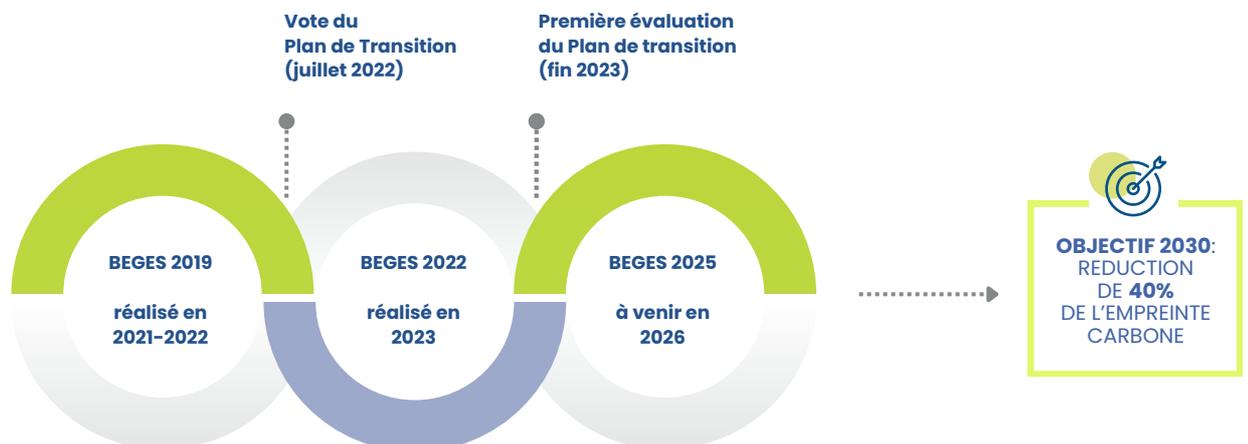
NOTRE PLAN DE TRANSITION

Le dispositif des bilans d'émissions de gaz à effet de serre (BEGES), encadré par l'article L. 229-25 du code de l'environnement, prévoit la réalisation, tous les trois ans pour les Départements, d'un bilan d'émissions et d'un plan d'action, le Plan de Transition, visant à les réduire.

L'ensemble des bilans sont publiés sur une plateforme publique administrée par l'ADEME : <https://bilans-ges.ademe.fr/>

Le Plan de Transition intègre :

- Une description des actions et des moyens mis en place par la collectivité au cours des années suivant le bilan précédent (2020 à 2022 pour la Meuse),
- Une déclaration du volume global de réduction des émissions de gaz à effet de serre attendu pour les émissions directes et indirectes pour le prochain bilan (2025 pour la Meuse) et 2030.



Devenir exemplaire



Jérôme DUMONT
Président du Conseil
Départemental de La Meuse

La préservation de notre environnement est plus qu'une nécessité, c'est un impératif pour assurer un futur durable et équilibré pour les générations à venir.

Dès 2019, le Département s'engageait dans une démarche de transition écologique ambitieuse.

Les enjeux sont clairs : protéger notre biodiversité, garantir un air et une eau de qualité, promouvoir une économie circulaire, réduire notre empreinte carbone et adapter notre territoire aux changements climatiques.

Ces démarches ne sont pas uniquement guidées par une prise de conscience environnementale,

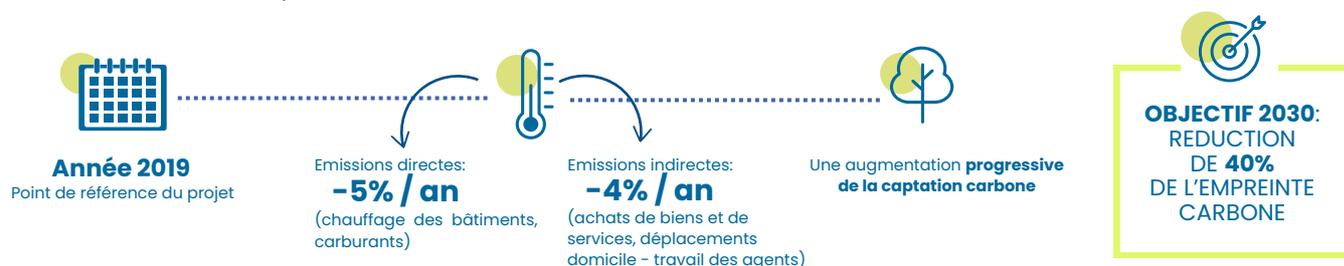
mais également par l'opportunité d'une dynamique économique vertueuse, créatrice d'emplois locaux et résilients.

Depuis 2022, nos objectifs sont désormais déclinés et visent une réduction de l'empreinte carbone à hauteur de 40% en 2030. De nombreuses actions ont déjà été engagées, et nous sommes heureux de vous faire part de notre état d'avancement. L'exécutif est pleinement conscient que notre département est une force de la nature, qu'il convient de préserver.

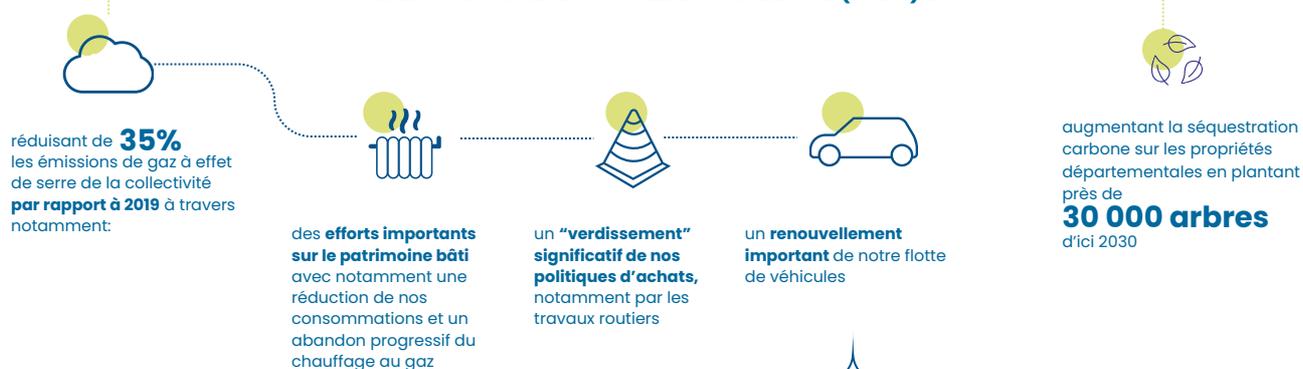
Poursuivons et progressons pour faire de notre Meuse, une terre de résilience environnementale !

PLAN DE TRANSITION DU DEPARTEMENT

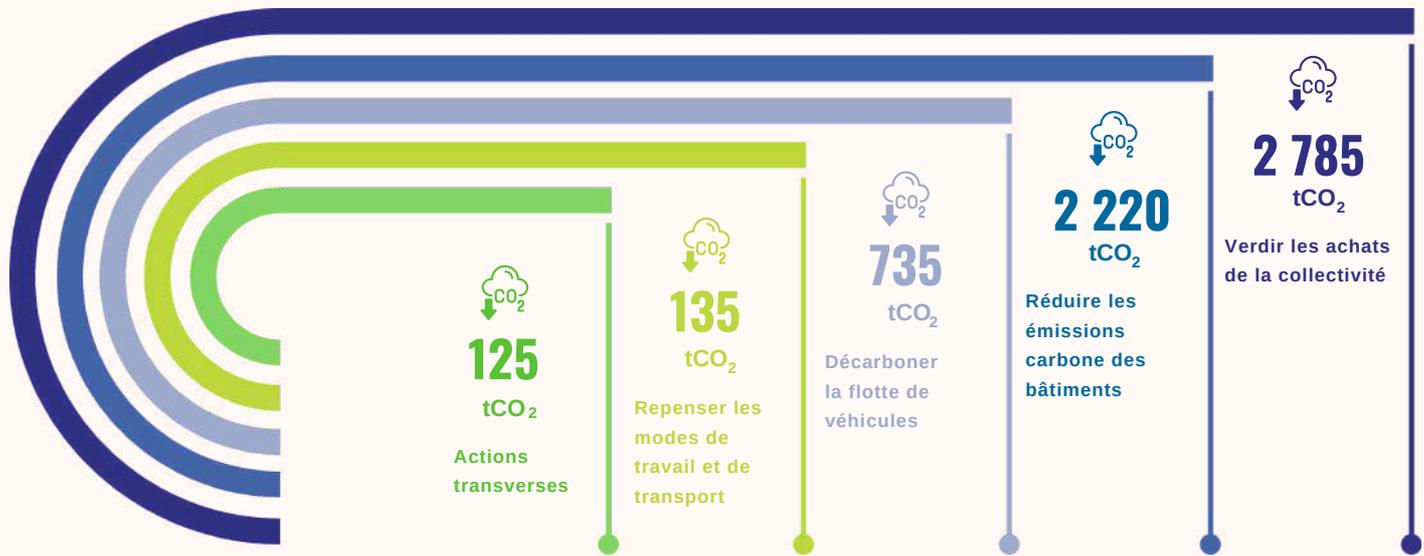
Une diminution de 40% de l'empreinte carbone d'ici 2030



CE SCENARIO PERMETTRAIT AU DEPARTEMENT DE RESPECTER, EN 2030, LES OBJECTIFS DE REDUCTION DES EMISSIONS DE GES FIXES PAR LA STRATEGIE NATIONALE BAS-CARBONE (SNBC) EN:



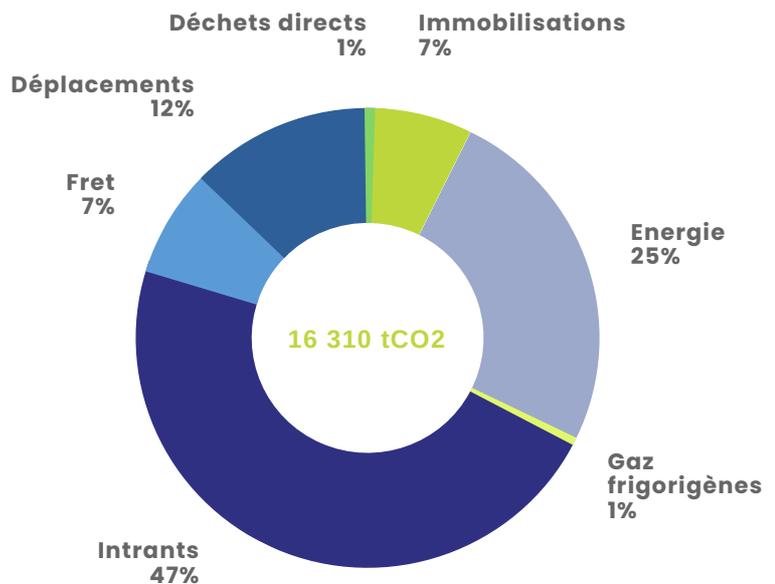
PLAN DE TRANSITION: NOS 5 AXES DE TRAVAIL PRIORITAIRES



BILAN CARBONE 2022

Conformément à la réglementation, le Département de la Meuse a mis à jour en 2023 son Bilan des Emissions de Gaz à Effet de Serre, portant sur l'ensemble de ses émissions de l'année 2022 (méthodologie Bilan Carbone®).

Le total de ces émissions s'élève à **16 310 tCO₂e**, soit une **baisse de 2.1% par an depuis 2019**.



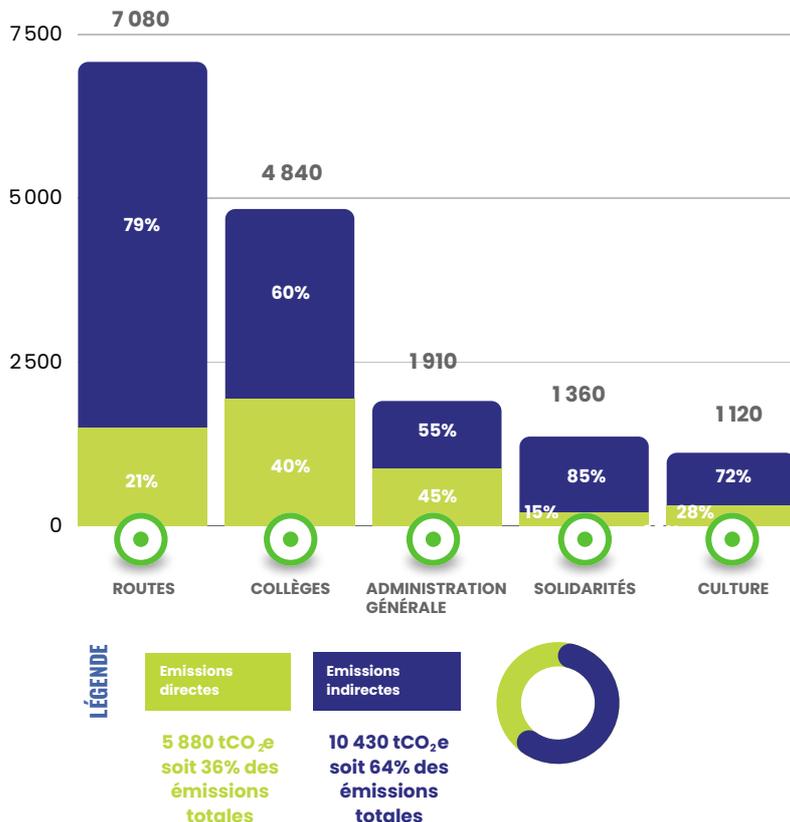
RÉPARTITION DES ÉMISSIONS DIRECTES ET INDIRECTES

En tonnes CO₂e

La répartition entre les émissions directes et indirectes en fonction du domaine d'activité la collectivité est la suivante (à droite).

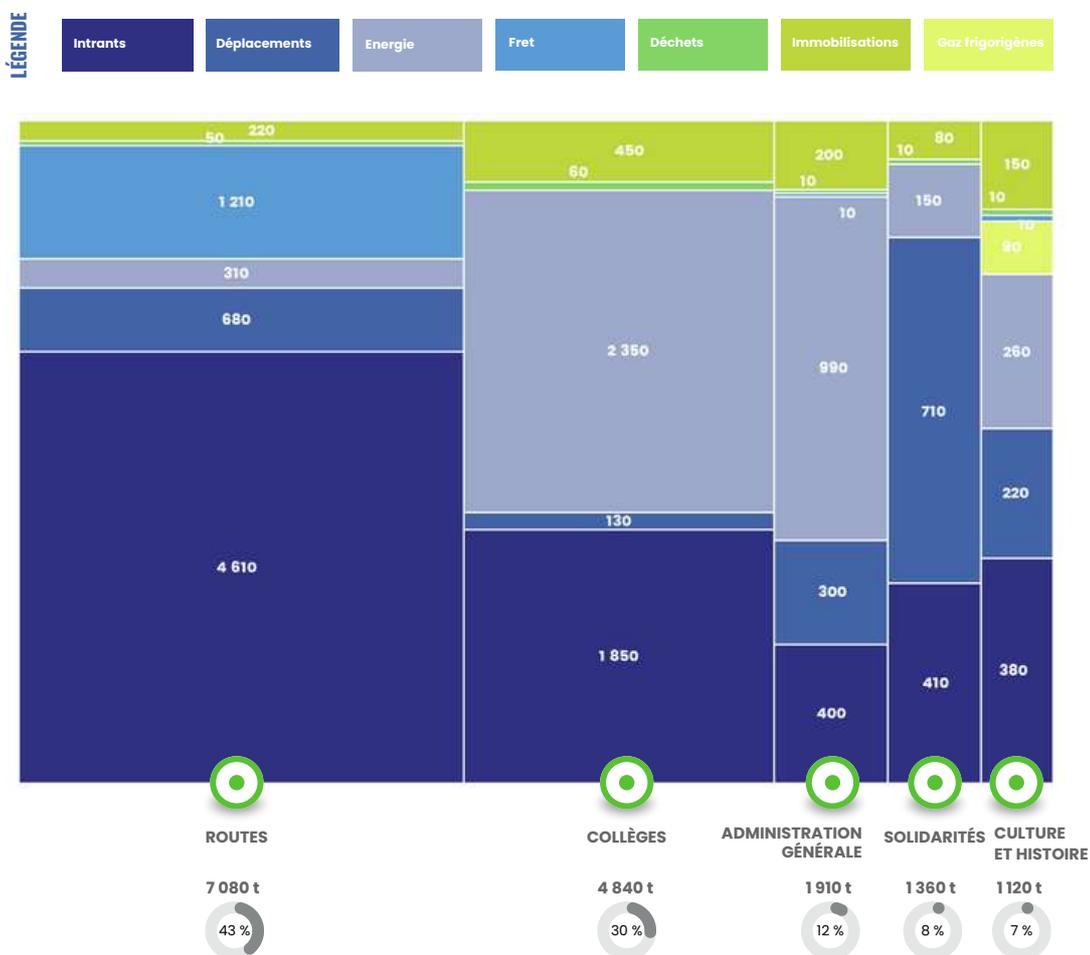
Elle est notamment liée à tous les achats effectués pour réaliser des travaux (routes et bâtiments).

Les 2 domaines d'activités les plus émetteurs sont logiquement: les routes et les collèges.



RÉPARTITION DES ÉMISSIONS CO₂e

Par compétence, en tonnes CO₂e





Introduite par la Loi de Transition Energétique pour la Croissance Verte (LTECV), la Stratégie Nationale Bas-Carbone (SNBC) est la feuille de route de la France pour l'atténuation du changement climatique.

Elle donne des orientations pour mettre en œuvre, dans tous les secteurs d'activité, la transition vers une économie bas-carbone.

Elle définit une trajectoire de réduction des émissions de gaz à effet de serre jusqu'à 2050 et fixe des objectifs à court-moyen termes : les budgets carbone.

Elle a deux ambitions : atteindre la neutralité carbone à l'horizon 2050, et réduire l'empreinte carbone de la consommation des Français. Les décideurs publics, à l'échelle nationale comme territoriale, doivent la prendre en compte.

L'atteinte de la neutralité carbone en 2050 correspond à une baisse d'environ 5 % de baisse annuelle des émissions de GES.



TRAJECTOIRE CARBONE 2016-2030 DU DÉPARTEMENT

En tonnes CO₂e



LÉGENDE

- Objectif Emissions
- Emissions directes - réelles
- Emissions indirectes - réelles
- Séquestration réelle
- Objectif séquestration

PROGRESSER JUSQU'À 2030

Réduire les émissions carbone des bâtiments



AXE 1



Patrimoine bâti : des rénovations responsables

Le Département planifie des rénovations plus vertueuses et a signé le **PACTE Bois et Biosourcés**.



Voir la vidéo

Durabilité, performance énergétique, isolation thermique, esthétique, nombreux sont les atouts du bois pour la rénovation du patrimoine meusien.

La rénovation de la cantine du Collège de Thierville-Sur-Meuse (photo à droite) constitue un premier exemple de réalisation vertueuse avec le concours d'entreprises locales.



Rénovation de la cantine du Collège de Thierville-Sur-Meuse

La Meuse s'engage

40% des surfaces à rénover devront l'être en bois et matériaux biosourcés

A venir



Etude sur le changement des 3 dernières chaudières fioul dans les collèges départementaux.

PROGRESSER JUSQU'À 2030

Décarboner la flotte de véhicules



AXE 2



Décarboner la flotte de véhicules lourds

Le Département s'est fixé comme objectif de décarboner sa flotte de véhicules avec un passage, d'ici 2030, de 33% des Poids lourds, des engins et des Véhicules utilitaires légers en carburant "bas-carbone" (BIOGNV, Hydrogène ou solution équivalente)

Ce scénario correspond à une baisse de 28% des émissions de GES des véhicules « lourds ».

Une étude de faisabilité technique et financière a été réalisée en ce sens, afin d'identifier les possibilités du Département en matière de biocarburants (HVO) et de technologie. **La mise en œuvre des solutions débutera dès 2024.**

La Meuse s'engage

Réduire de 28% les émissions CO₂ de la flotte en 2030

PROGRESSER JUSQU'À 2030

Repenser les modes de travail et de transport domicile-travail



AXE 3



Télétravail: un progrès collectif

Notre politique de télétravail, pensée avec et pour nos agents, porte ses fruits! En 2022, **35% de nos agents ont télétravaillé.**

Le plan présente de nombreux bénéfices tant pour les salariés qu'en matière d'attractivité:

- Un équilibre vie professionnelle-vie personnelle
- La réduction des coûts de transport et du temps de trajet
- Une augmentation de la productivité
- Le bien-être et la santé de nos agents
- L'attractivité pour de nouveaux talents
- Et bien sûr la réduction de l'empreinte carbone.



La Meuse s'engage

10% de jours télétravaillés

A noter



La visio-conférence s'est vue généralisée au sein de nos équipes.

L'impact sur les déplacements professionnels des agents est notable: **-32% de km parcourus par véhicule léger de la flotte départementale.**

PROGRESSER JUSQU'À 2030

Verdir les achats de la collectivité

AXE 4



Réduire les émissions des travaux et achats

La Meuse intègre progressivement des critères environnementaux dans la sélection des prestataires.

Qu'il s'agisse de construction d'infrastructures, d'achat de fournitures ou de services, seront privilégiées les propositions qui ont le moindre impact sur l'environnement, permettant la réduction des émissions de gaz à effet de serre, utilisant des

ressources durables ou encore encourageant une économie circulaire.

Le verdissement des marchés publics est une étape essentielle pour aligner nos actions avec nos valeurs éco-responsables. C'est également un moyen d'encourager le tissu économique local à s'orienter vers des pratiques plus respectueuses.

La Meuse s'engage

- **Recours aux meilleures techniques environnementales**
- **Renforcement des critères environnementaux dans les marchés publics**



Réduire nos émissions passe aussi par l'assiette

L'introduction de repas plus "végétaux" est un levier important pour réduire les émissions.

L'objectif fixé par la réglementation (loi Egalim de 2018) est d'un repas végétarien proposé par semaine.

Actuellement, tous les collèges proposent un repas végétarien par semaine.

En moyenne, **14 % des repas** servis sont des repas végétariens.

La Meuse s'engage

20% de plats végétariens parmi les repas servis

PROGRESSER JUSQU'À 2030

Stockage du carbone

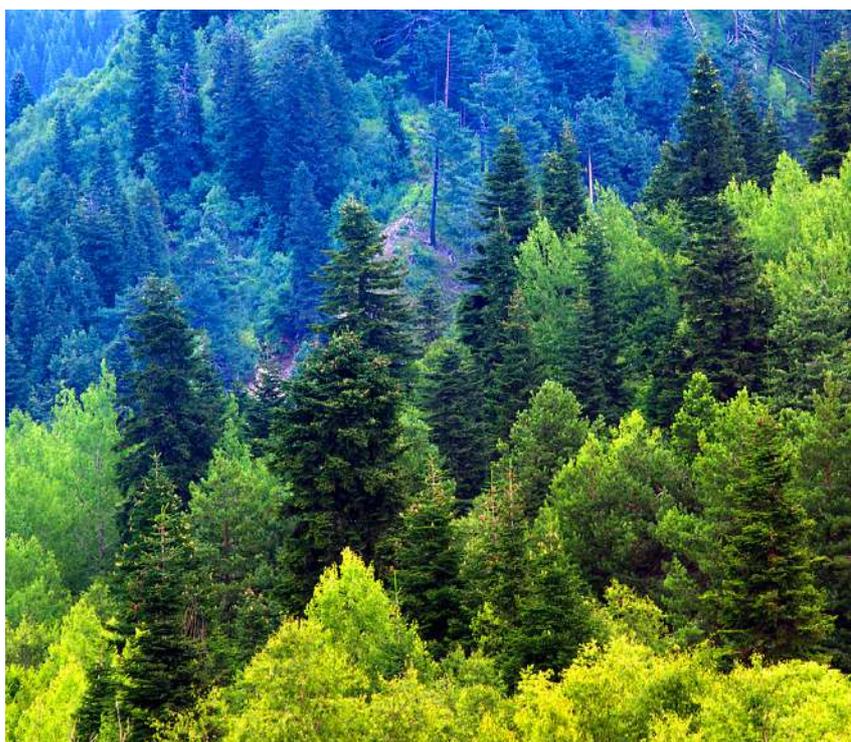
Réduire les émissions des travaux et achats

Les forêts et les prairies ont la capacité de stocker du carbone dans leur partie aérienne et dans les sols.

Le Département a fait l'acquisition de surfaces de forêts, de prairies et de marais. Les routes départementales sont bordées d'arbres. Entre 2019 et 2022, 600 arbres ont été plantés, augmentant la séquestration de 15 tCO₂e.



La séquestration carbone des terrains s'élève à **1 555 tCO₂e/an**, soit 10 % des émissions totales du Département.



Nos actions

En juillet 2023, l'Assemblée départementale a voté son premier **Plan Arbres pour la période 2023-2030** afin :

- d'accroître et de valoriser le patrimoine arboré et forestier de la collectivité,
- de mieux accompagner les acteurs du territoire dans leurs projets de plantation.

La Meuse s'engage

30 000 arbres plantés
d'ici 2030

PROGRESSER JUSQU'À 2030

Un plan d'action à 360°



OBJECTIF 2030:
REDUCTION
DE **40%**
DE L'EMPREINTE
CARBONE

AXE 1



Réduire les émissions carbone des bâtiments

- Conversion du réseau de chaleur de Bar-le-Duc à la biomasse (collège Prévert)
- Raccordement du collège de Damvillers à un réseau technique de chaleur « Bas-Carbone »
- Réduction des consommations énergétiques des bâtiments
- Abandon des chaudières fioul pour des solutions « bas-carbone »
- Passage de l'INSPE du chauffage gaz à une solution « bas-carbone »



-95 tCO₂e / an
-85 tCO₂e / an
-1400 tCO₂e / an
-300 tCO₂e / an
-340 tCO₂e / an

AXE 2



Décarboner la flotte de véhicules

- Véhicules léger 100% électrique
- Décarbonation des véhicules lourds (VUL, PL et tracteurs agricoles)
- Programme de formation à l'écoconduite



-290 tCO₂e / an
-380 tCO₂e / an
-65 tCO₂e / an

AXE 3



Repenser les modes de travail et de transport domicile-travail

- Développement du télétravail
- Développement du covoiturage



-100 tCO₂e / an
-35 tCO₂e / an

AXE 4



Verdir les achats de la collectivité

- Baisse des émissions liées aux marchés de travaux
- Baisse des émissions liées aux achats (hors marchés de travaux et repas)
- Développement de l'offre de repas végétariens dans les collèges



-1600 tCO₂e / an
-1000 tCO₂e / an
-185 tCO₂e / an

AXE 5



Actions transverses

- Optimisation des immobilisations
- Sensibilisation des élus et des agents



-125 tCO₂e / an



TRANSITION ÉCOLOGIQUE LA MEUSE EN ACTIONS

Plan de transition

www.meuse.fr



Etude et analyse:

LAMY ENVIRONNEMENT

www.lamy-environnement.com

✉ e.lacroix@lamy-environnement.com

✉ j.letellier@lamy-environnement.com

☎ 06 41 30 19 79

Cabinet
LAMY
Environnement



Conception et réalisation:

BCO CONSEIL

www.bco-conseil.fr

✉ marjolaine@bco-conseil.fr

☎ 06 70 71 33 86